



L'accent est mis en France sur la forte présence des femmes cubaines au parlement de notre pays



Paris, 31 mars (RHC)- La députée cubaine Mariela Castro a relevé ce lundi en France que son pays occupe actuellement la troisième place dans le monde en ce qui concerne la présence des femmes au Parlement ce qui témoigne -a-t-elle ajouté- des progrès faits par Cuba en matière d'émancipation de la femme.

Mariela Castro, qui est également la Directrice du CENESEX, le Centre National d'Éducation Sexuelle a indiqué également que les femmes représentent 48,36% des députés de notre Assemblée Nationale et qu'il y a de plus en plus de femmes qui occupent des postes de direction.

Elle a en outre expliqué que la lutte pour l'émancipation, entreprise par la FMC, la Fédération des Femmes Cubaines, n'a jamais minimisé le rôle des hommes mais qu'au contraire, elle fournit des éléments importants au débat ayant pour but que tous, au sein de la société, soient à même de transformer la culture patriarcale héritée des systèmes coloniaux et néocoloniaux.

La Directrice du CENESEX a participé à Paris, aux côtés d'une équipe de cette institution, à un colloque internationale sur « Les genres, les Cultures et la Société » au cours duquel les participants et les participantes ont abordé le thème de la sexualité.

C'est un colloque qui a commencé à se tenir en France en 2010 et il a lieu, de façon alterne, dans ce pays et à Cuba. Il est centré sur le social. Des psychologues, des sociologues, des philosophes, des artistes et des membres de la société civile y prennent part.

« Cuba participe activement à différents espaces qui défendent la reconnaissance des droits sexuels en tant que droits de l'Homme et beaucoup de ses législations prévoient le respect de



ces droits » -a-t-elle signalé-.

Mariela Castro a ajouté qu'à Cuba des campagnes sont organisées depuis des années pour promouvoir le respect de la liberté d'orientation sexuelle et d'identité de genre et que l'État y garantit la santé intégrale et spécialisée à toutes les personnes de façon gratuite.

Elle a fait savoir que dans le nouveau Code du Travail, approuvé en 2013, il existe une loi de défense des droits en matière d'emploi, sans aucun type de discrimination pour des motifs d'orientation sexuelle ou d'identité de genre.

Le CENECEX a été créé en 1972 à l'initiative de la FMC et son premier nom a été « Groupe National de Travail d'Éducation Sexuelle ».

“L'objectif de l'institution -a relevé sa Directrice- est d'avoir une équipe multidisciplinaire et intersectorielle chargée de créer, de coordonner et de développer le programme national d'éducation et de santé sexuelle.